

Vie communale Projet de Ville Commerce Mobilité Sécurité Environnement Urbanisme Travaux Propreté Emploi Logement Quartier Sports Jeunesse Social Culture
 Enseignement Tourisme civil International Finances

Communiqué Collège du 27/04/2012



Collège communal de la Ville de Liège du vendredi 27 avril 2012

Le Collège Communal de la Ville de Liège s'est réuni à l'Hôtel de Ville, ce vendredi 27 avril 2012, sous la présidence de M. Willy Demeyer, Bourgmestre.

- Construction d'un nouveau commissariat de quartier
- Forum Européen pour la Sécurité Urbaine - FESU
- « Week-end de l'Europe », La Ville de Liège met à l'honneur les Fonds européens avec des activités comme la visite du chantier de l'Opéra
- Grande Fête du Commerce à Liège
- MR, MRS, Résidences-services et autres alternatives d'hébergement sur Liège réunies au sein d'un même répertoire
- Édition d'un nouveau répertoire à l'attention des personnes en situation de handicap
- Journée Mondiale du Rire, 3^{ème} édition liégeoise

Construction d'un nouveau commissariat de quartier

Le Collège a entendu une communication de M. Willy Demeyer, Bourgmestre, relative au choix d'implantation d'un commissariat.

Outre l'attention qui est portée par le Collège à la police locale en terme d'effectifs et de formation, depuis 10 ans, la Ville de Liège a fortement investi dans le rééquipement de sa zone.

Ainsi, ce sont près de 30 millions € qui ont été dédiés à la rénovation, la construction ou l'amélioration des commissariats de quartier ou des bâtiments accueillants différents services : Brigade canine, Brigade Circulation, Centre de Tir et de Maîtrise de la violence, Commissariats de Bois de Breux, St Léonard, etc.

Le Commissariat remplit une fonction essentielle de sécurisation, de proximité et de lien social dans un quartier. Premier lieu de contact avec le citoyen, au 21^{ème} siècle, le Commissariat de quartier nécessite une fonctionnalité et une zone d'accueil particulière pour satisfaire les attentes de la population.

Souhaitant poursuivre sa politique d'amélioration des équipements de la Zone de police, le Bourgmestre et le Chef de Corps ont proposé au Collège la construction d'un nouveau commissariat pour le quartier de Sainte-Marguerite.

Force est de constater que cet important quartier liégeois et ses agents de police ne bénéficient plus de ces normes de qualité.

La vétusté du bâtiment est reconnue par l'étude préparatoire qui signale qu'une rénovation ne permettra pas de ramener les locaux aux normes en vigueur (PMR, Prévention incendie, ...).

- Un terrain partiellement bâti (utilisation de la structure existante et ajout d'une nouvelle construction) appartenant à la Ville, à l'angle des rues Hocheporte et Agimont, rassemble les conditions nécessaires au déploiement d'un nouveau commissariat :
- au centre de la zone d'intervention du Commissariat ;
- face à la Mairie de quartier ;
- d'une accessibilité aisée ;
- proche des écoles ;
- proche de divers services communaux (crèche, cpas,...).

En effet, pour une rénovation acceptable du commissariat actuel, il faut compter 1.185.000,00 € (subsidés déduits et relocalisation le temps des travaux comprise).

Pour une nouvelle construction rue Hocheporte, il faut prévoir 1.430.000,00 € (subsidés déduits et frais d'auteur de projet compris).

La première solution paraît plus intéressante financièrement mais sur le long terme, la performance énergétique de la nouvelle construction fait disparaître cette différence.

De plus, l'actuel commissariat pourrait être revendu. La différence entre ce produit de revente et la valeur du terrain de la Ville rue Hocheporte pourrait venir en déduction du coût des travaux.

Enfin, une nouvelle construction permet d'obtenir un bâtiment répondant exactement aux besoins alors qu'une rénovation est liée aux contraintes techniques et architecturales propres à l'immeuble existant.



Forum Européen pour la Sécurité Urbaine - FESU

Sur proposition de M. Willy Demeyer, Bourgmestre, le Collège a approuvé le renouvellement de l'adhésion de la Ville de Liège au Forum Européen pour la Sécurité Urbaine pour l'année 2012.

Forum de Villes créé en 1987 à Barcelone, sous l'impulsion de M. Gilbert Bonnemaïson (Maire d'Epinay sur Seine – Président de la 1ère Commission française des Maires sur la sécurité en 1982) et sous l'égide du Conseil de l'Europe. Il prône le renforcement des politiques de prévention de la criminalité basées sur le triptyque « prévention-répression-solidarité » et la promotion du rôle des Villes dans l'élaboration de ces politiques.

Actuellement, le Forum regroupe plus de 300 collectivités locales, au delà des frontières européennes et tisse des liens entre elles sous forme d'échanges de pratiques, de savoirs et d'expertises. Le Comité exécutif du Forum Européen compte 21 collectivités locales, élues chaque année parmi ses membres, parmi lesquelles compte la Ville de Liège depuis 2006.

La Ville de Liège participe aux activités du Forum depuis 1993 et est membre de son Comité Exécutif. C'est d'ailleurs sur la base de ce Forum européen que ce sont organisées les villes belges soucieuses de coordonner leurs politiques de sécurité et de prévention, en créant, dès 1995, le Forum Belge pour la Prévention et la Sécurité Urbaine.

Au cours de ces années, Liège a participé à différents programmes européens et échanges de pratiques relatifs à la toxicomanie, la prévention du hooliganisme ou encore la participation citoyenne et la vidéosurveillance.

Actuellement ce sont les réseaux « Safer Drinking Scenes », traitant de l'hyperalcoolisation des jeunes et « GOAL », traitant de la prévention des violences lors des événements sportifs qui sont en cours.

Au travers de ces échanges, la Ville de Liège adhère et soutient l'adoption commune de textes fédérateurs, porteurs de sens, tels que les manifestes de Naples en 2000 ou de Saragosse en 2006.

« La sécurité est un bien commun essentiel, très lié à d'autres biens communs comme l'inclusion sociale, le droit au travail, à la santé, à l'éducation et à la culture. Toute stratégie utilisant la peur est à rejeter au profit d'actions favorisant une citoyenneté active, une appropriation du territoire de la ville et le développement de la vie collective. L'accès aux droits favorise le droit à la sécurité. » (Manifeste de Saragosse, 2006)

 www.efus.org

Liège participera au Forum « Sécurité, Démocratie et Villes : le futur de la prévention » qui sera organisé du 12 au 14 décembre 2012 à Saint-Denis et Aubervilliers. Cette rencontre internationale sera articulée sur quatre grands enjeux de la sécurité urbaine: « Risques, technologies et prévention », « Gouvernance et citoyenneté », « Villes et développement durable » et « Une Europe ouverte au monde ».



« Week-end de l'Europe »

La Ville de Liège met à l'honneur les Fonds européens avec des activités comme la visite du chantier de l'Opéra

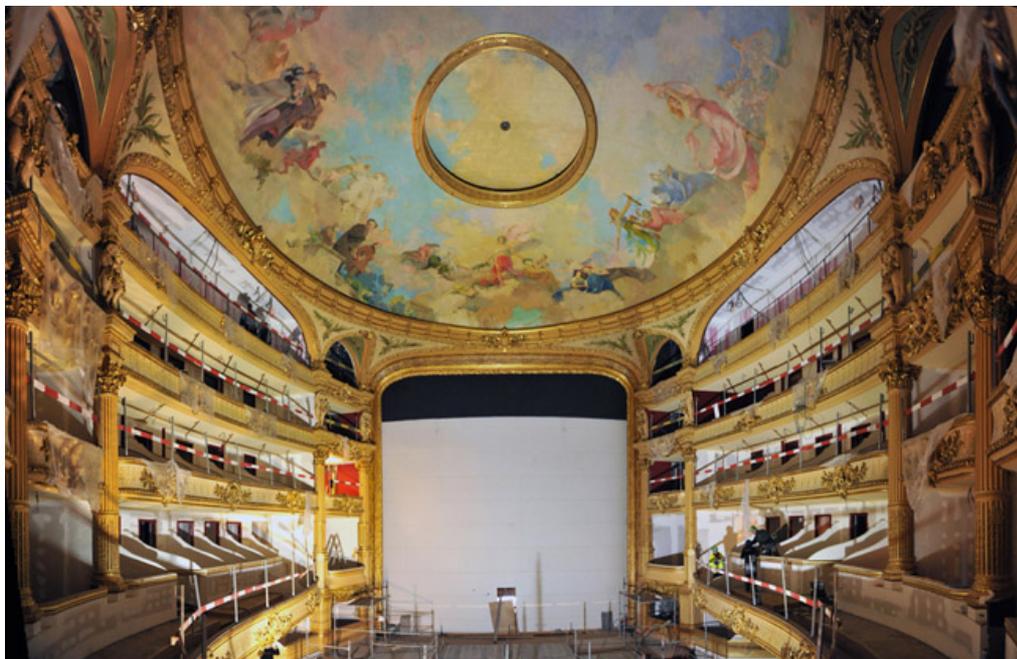
Le Fonds Social Européen ainsi que le Fonds Européen de Développement Régional investissent dans plusieurs projets liégeois. Afin de faire découvrir les réalisations financées par ces fonds, un week-end portes ouvertes est organisé ces 5 et 6 mai.

La Ville de Liège invite ainsi le public à visiter des projets subsidiés par les Fonds européens : le chantier de l'Opéra Royal de Wallonie, ainsi que le service Réinser et la Ferme de la Vache du CPAS.

Opéra Royal de Wallonie

La visite du chantier de l'Opéra Royal de Wallonie permettra de découvrir en primeur la « renaissance » du bâtiment. En effet, la grande salle a été entièrement restaurée, la peinture a retrouvé son éclat d'antan, les décors ont été redorés à la feuille d'or, le lustre (2.5 tonnes) brille de mille-feux après avoir été restauré par un artisan parisien renommé, etc.

Autrement dit, on pourra voir l'Opéra Royal de Wallonie comme il a été autrefois, tout en rappelant qu'il vit au XXI^e Siècle... Les visites seront organisées par groupe de maximum 20 personnes les samedi 5 et dimanche 6 mai, de 14h à 18h. Il y aura une visite toutes les 15 minutes avec des guides à la disposition du public.



Services Réinser et Ferme de la Vache du CPAS

En ce qui concerne les projets du CPAS de Liège, ceux-ci seront accessibles le dimanche 6 mai de 11h à 16h. Dans les locaux du service Réinser et de la Ferme de la Vache, de nombreuses activités sont prévues pour les adultes mais également pour les enfants. Au programme : explication sur les parcours d'insertion, ateliers de jeux et d'animations pour enfants, etc.

Pour faciliter le transport entre les deux services, des navettes seront mises à disposition gratuitement entre les sites.

Informations utiles :

Opéra Royal de Wallonie
Place de l'Opéra, entrée côté rue Hamal
Ouverture le week-end du 5 et 6 mai de 14h à 18h
Visite prévue toutes les 15 minutes
www.operaliege.be

Réinser
Avenue Ernest Destenay 1
4000 Liège
Tél. : 04/250.96.20
Ouverture le dimanche 6 mai de 11h à 16h
www.cpasdeliege.be

La Ferme de la Vache
Rue Pierreuse 113/117
4000 Liège
Tél. : 04/223.52.84
Ouverture le dimanche 6 mai de 11h à 16h
www.cpasdeliege.be



Grande Fête du Commerce à Liège

Mme Maggy Yerna, Echevin du Développement économique et du Commerce, de la Politique du Personnel communal, du Logement et de l'Emploi, a proposé au Collège communal la tenue de la Grande Fête du Commerce à Liège également le dimanche 20 mai.

Lors du Conseil communal du 23 avril dernier, la demande d'ouverture dominicale durant la Grande Fête du Commerce fut évoquée.

Pour rappel, il avait été décidé de s'en tenir à deux jours de braderie, à savoir le vendredi 18 et samedi 19 mai car les commerçants sédentaires, situés dans les 34 rues du centre-ville précédemment consultés, n'avaient pas répondu favorablement et le quota des 50% de commerces souhaitant ouvrir le dimanche n'était pas atteint.

Vu la mobilisation des commerçants, Mme Maggy Yerna, Echevin du Commerce, avait signalé, lors du Conseil communal, vouloir réétudier la question. Un délai a été rendu aux commerçants qui avaient ainsi l'opportunité de se mobiliser et de présenter de nouveaux engagements de participation et d'ouverture dominicale afin d'obtenir les 50% requis.

Après tri des nouvelles demandes, il apparaît que le quota des 50% n'est toujours pas atteint, bien que s'en rapprochant.

Considérant l'apport des 54 participations supplémentaires, Mme Maggy Yerna, Echevin du Commerce de la Ville de Liège, souhaite faire un geste et étendra la durée de la Grande Fête du Commerce au dimanche 20 mai 2012.

Mme Maggy Yerna, espère ainsi que la mobilisation des commerçants pour l'organisation de la Grande Fête du Commerce 2013 se fera plus spontanément.



MR, MRS, Résidences-services et autres alternatives d'hébergement sur Liège réunies au sein d'un même répertoire

M. Benoit Drèze, Echevin des Services sociaux, de la Famille et de la Santé, a fait au Collège communal une déclaration relative à la publication d'un répertoire reprenant les MR, MRS, Résidences-Services et les autres alternatives existantes sur le territoire de la Ville de Liège.

Nous sommes tous attachés à notre logement qui est le reflet de notre histoire et de nos liens avec une famille, un environnement, un quartier. Devoir le quitter en raison d'un âge avancé ou des suites d'une maladie, n'est pas chose facile. Des alternatives existent, facilitant le maintien à domicile des personnes âgées, mais cela n'est parfois pas suffisant.

Ainsi, l'entrée en Maison de repos (MR), en Maison de repos et de soins (MRS) ou en Résidence-services (RS) peut s'avérer contraignant pour certaines personnes. Il s'agit d'une décision difficile à prendre, qui mérite une réflexion appuyée sur des renseignements fiables et objectifs.

C'est dans cet esprit que Benoit Drèze, Echevin des Services sociaux, de la Famille et de la Santé a initié l'édition d'un répertoire présentant l'ensemble des MR, MRS et RS reprises sur le territoire de la ville de Liège afin de répondre au mieux aux attentes des personnes âgées, confrontées à cette prise de décision. Un souhait également partagé par le Conseil communal consultatif des Seniors (CCCS).

Editée à 3.000 exemplaires, cette brochure présente les différents établissements répertoriés sur la ville de Liège, pour un total de 2.536 lits MR/ MRS et 87 logements Résidences-Services.

Chaque établissement a fait l'objet d'une visite individuelle d'un représentant de l'échevinat des Services sociaux afin de présenter, en toute transparence, les services, conditions d'accès et autres particularités (présence ou non d'animaux de compagnie, etc.).

De même, la seconde partie du répertoire passe en revue les différents services de maintien à domicile, dispensés notamment par le CPAS de Liège, ainsi que d'autres alternatives d'hébergement comme celle proposée par l'a.s.b.l. "1 Toit, 2 âges" qui promeut le logement intergénérationnel par l'accueil d'étudiants chez des seniors.

Cette brochure est disponible depuis ce jeudi 26 avril et est actuellement distribuée aux visiteurs du salon Autonomies, le salon dédié à la personne handicapée, dépendante ou vieillissante qui se tient jusqu'à ce samedi 28 avril, de 10h à 18h, aux Halles des Foires de Liège.

Elle sera également disponible prochainement sur le site de la Ville de Liège et sur simple demande auprès de l'Echevinat des Services sociaux, de la Famille et de la Santé :

 04 221 84 51 –  echevinat.servicessociaux@liege.be



Edition d'un nouveau répertoire à l'attention des personnes en situation de handicap

M. Benoit Drèze, Echevin des Services sociaux, de la Famille et de la Santé, a fait au Collège communal une déclaration relative à la publication du répertoire de services proposés aux personnes handicapées sur le territoire de la Ville de Liège.

Que l'on soit porteur d'un handicap ou non, chacun d'entre nous aspire à jouir des mêmes droits en termes de qualité de vie. Ainsi, l'accès aux lieux publics, aux loisirs, à l'emploi, etc. doit être rendu possible à chacun, quelle que soit sa situation.

Pour la Ville de Liège, l'accessibilité est une priorité. Ainsi, le 28 avril 2008, la Ville de Liège et son CPAS signaient la Charte communale de l'Intégration de la Personne Handicapée. Un engagement moral à poursuivre et à amplifier les actions menées en faveur des personnes en situation de handicap par les différents départements et services (Services sociaux, Travaux, Instruction publique, Personnel, Tourisme, Propreté, Services du maintien à domicile, etc.).

Ainsi, la notion d'accessibilité s'applique dorénavant aux plaines de jeux, à la collecte des encombrants, aux emplacements de parking, à l'accueil en matière de petite enfance ou encore à l'enseignement, preuve de la cohésion qui anime les autorités communales en matière d'intégration des personnes en situation de handicap à la vie en société.

Preuve de ce bel engouement collégial, la Ville de Liège s'est d'ailleurs vue décernée le 18 avril dernier le label Handycity 2012 par l'ASPH, témoignant des efforts accomplis par les différents départements dans la politique qu'elle mène en faveur des personnes en situation de handicap.

Des actions et réalisations menées en étroite collaboration avec le secteur associatif liégeois grâce au concours des 41 associations membres de la Commission communale consultative de la Personne handicapée (CCCPH).

Ainsi, dans une volonté de cohésion et d'information, Monsieur Benoit Drèze, Echevin des Services sociaux, de la Famille et de la Santé a initié l'édition d'un répertoire reprenant les différents services proposés aux personnes en situation de handicap par les différents échevinats et la CCCPH ainsi que leurs coordonnées.

Editée à 3.000 exemplaires, cette brochure est répertoriée selon différentes thématiques :

- Informations générales – Sensibilisation ;
- Accompagnement spécifique – Entraide ;
- Accueil – Hébergement ;
- Accueil de jour – Activités – Formations ;
- Aides à la vie quotidienne ;
- Emploi ;
- Petite Enfance – Enseignement ;
- Tourisme – Nature – Loisirs.

Elle comprend également un extrait de la carte des emplacements de parking PMR existants au centre-ville. La carte reprenant les 746 emplacements PMR recensés sur le territoire de la Ville de Liège est disponible sur le site de la Ville.

Ce répertoire est disponible depuis ce jeudi 26 avril et est actuellement distribué aux visiteurs du salon Autonomies, le salon dédié à la personne handicapée, dépendante ou vieillissante qui se tient jusqu'à ce samedi 28 avril, de 10h à 18h, aux Halles des Foires de Liège.

Cette brochure sera prochainement disponible sur le site de la Ville de Liège et sur simple demande auprès de l'Echevinat des Services sociaux, de la Famille et de la Santé :

 04 221 84 51 –  echevinat.servicessociaux@liege.be



Journée Mondiale du Rire, 3ème édition liégeoise, le dimanche 6 mai de 14h30 à 16h

Monsieur Benoit Drèze, Echevin des Services sociaux, de la Famille et de la Santé a fait au Collège communal une déclaration relative à la Journée Mondiale du Rire le dimanche 6 mai 2012.

Le rire est contagieux ! Ludique, rigolo, relaxant, il contient tous les ingrédients pour améliorer notre qualité de vie en changeant notre état d'esprit et notre santé.

En effet, le rire augmente la capacité pulmonaire par une plus grande prise d'oxygène, il stimule les défenses immunitaires et le cœur, il agit sur la régulation du rythme cardiaque et de la circulation sanguine et il diminue la pression artérielle et les hormones du stress. Et puis surtout, il développe la bonne humeur, les relations interpersonnelles et il accroît la confiance en soi.

Traditionnellement fêtée le premier dimanche de mai, la Journée Mondiale du Rire existe depuis 1998, à l'initiative du Docteur indien Madam Kataria, fondateur des Clubs de rires.

À cette occasion, les 6.000 Clubs de rire à travers le monde célèbrent cet événement en proposant au grand public des ateliers et des activités mêlant le rire et la joie.

Au vu du succès rencontré lors des deux précédentes éditions, Liège participe pour la 3ème année consécutive à l'initiative de Mme Jeanne Cunill, fondatrice du Club de Rire de Liège et de l'Académie Internationale du Rire, soutenue dans cette démarche par M. Benoit Drèze, Echevin des Services sociaux, de la Famille et de la Santé.

Un nouveau rendez-vous est proposé aux Liégeois le dimanche 6 mai de 14h30 à 16h dans la salle des Pas perdus de l'Hôtel de Ville, place du Marché.

Chacun de nous peut décider de rire quand il veut... il suffit juste de se poser et de se laisser aller. Une activité gratuite, ludique et accessible à tous.

Infos :  04 227 73 31 –  www.yogadurire.be

